

Inscriptions en ligne
www.enact-angers.cnfpt.fr

Renseignements auprès :
stefany.chihab@cnfpt.fr

Tél : 02 41 22 41 43

Prise en charge financière

L'inscription comprend la participation à la journée et le déjeuner.

L'hébergement et le déplacement restent à la charge des participants

Pour les élus et les personnes extérieures à la fonction publique territoriale, le coût de la journée formation est de 63,50 euros (incluant frais pédagogiques et déjeuner).

Une convention financière sera passée entre l'ENACT et l'employeur

Se rendre à l'ENACT

En voiture :

Lorsque vous êtes sur l'autoroute **A11 NANTES-PARIS**, sortir à « Saint Jean de Linières », puis suivre « Angers Centre », Sortir à Belle Beille Angers technopole université. L'ENACT se trouve au 1er feu sur votre droite.

Par l'autoroute **A11 PARIS-NANTES**, sortir à « Angers Centre », passer par les voies sur berges puis sortir à Angers technopole, université, ENACT puis au 1er feu sur votre droite

Depuis la gare SNCF :

Ligne de bus **Ligne 6** Direction Val de Maine - Bouchemaine départ Gare Papin ; arrivée arrêt « La Barre » ou « CNFPT » (durée du trajet gare école : environ 20 mn)

Découvrez l'ensemble de nos formations et services sur le site Internet de l'ENACT

CNFPT- ENACT
Rue du Nid de Pie - BP 62020
49016 ANGERS cedex
Téléphone : 02 41 22 41 22
Télécopie : 02 41 22 41 78

Former
tout au long de la vie
les cadres territoriaux

Usure du travail social, Usure du management ?

Enact d'Angers
2 février 2010

Journée d'étude organisée
par le pôle de compétence social
du CNFPT- ENACT Angers

La formation développe vos talents

La question de l'usure des travailleurs sociaux est évoquée aujourd'hui de façon récurrente. On s'accorde en général sur l'idée que face à une massification de la précarité et de l'exclusion d'une part, et compte tenu de la restriction des moyens offerts par l'Etat Providence d'autre part, les travailleurs sociaux ont de plus en plus de difficultés à répondre aux demandes sociales et assumer leurs missions. Une telle situation paradoxale serait donc facteur d'usure et de burn out.

Relativisant ce lien de causalité entre l'usure du travail social et la précarisation des populations aidées, un certain nombre de travaux récents se demandent si la montée des plaintes n'est pas liée à l'organisation en tant que celle-ci serait productrice d'injonctions paradoxales.

D'un côté en effet, les travailleurs sociaux sont invités aujourd'hui à faire preuve d'initiative et d'autonomie, à renouveler leur pratiques professionnelles, à prendre des risques et à innover, à développer des rapports de proximité avec des usagers qu'il s'agit d'accompagner dans la durée. D'un autre côté, ils sont aussi appelés à rationaliser leurs interventions, à se spécialiser, à faire preuve d'efficacité et de célérité, en d'autres termes à participer à l'activation des dépenses sociales.

Le temps et l'énergie consacrés – en pure perte ? – à la gestion de cette double contrainte pourraient être en grande partie à l'origine du malaise des professionnels, aussi bien de ceux qui, en première ligne, en sont les destinataires que ceux qui, au nom du management, ont en charge sa diffusion.

Au-delà de l'exploration de ce malaise, cette journée sera aussi l'occasion de repérer quels sont les différents modes de régulation de ce paradoxe qui se dessinent dans le champ du travail social.

Usure du travail social, usure du management ?

9 h 00 - Accueil

9 h 30 - Ouverture par le Pôle Social du CNFPT

I - Usure du travail social, épuisement professionnel : éléments de diagnostic

9 h 45 - Travail social et épreuves de professionnalité

- Eléments de contexte : l'individuation du social, la précarité et exclusion, les transformations de l'organisation.
- Recompositions des professionnalités
- Les plaintes et l'usure

Geneviève Decrop – Sociologue,
Pierre Vidal-Naquet - Sociologue au CERPE,
chercheur associé à Modys-CNRS

10 h 45 - Les demandes d'analyse de pratiques, de supervision... de la part des travailleurs sociaux: espaces de mise en sens et/ou lieux symptômes ?

Enjeux et évolutions pour les professionnels et pour l'organisation dans leur mise en œuvre.

Michèle Cauletin - Psychologue clinicienne
Responsable du secteur Supervision et Analyse des Pratiques Professionnelles au Collège Coopératif Rhône-Alpes (Lyon)

11 h 30 Table ronde/débat

Quelle prise en compte de ces éléments par l'encadrement ?

Les intervenants et des cadres des collectivités

12 h 45 Déjeuner

Public : Tout cadre des Conseils Généraux, villes, CCAS... des services d'action sociale, d'éducation enfance jeunesse et politiques de la ville, responsable Ressources humaines, responsable formation des collectivités.

II - Institution et management

14 h 00 - De l'organisation « maltraitante » à l'organisation « bienveillante » : la responsabilité du management ?

Henri Perouze - Psychosociologue,
consultant et médiateur, spécialisé dans les services publics

14 h 30 - Le management des compétences collectives comme alternative au désarroi et à l'épuisement des professionnels.

Eric Melchior - Consultant

15 h 00 - Table ronde / débat

Quelle prise en compte de ces éléments par l'encadrement ?

Les intervenants et des cadres des collectivités

16h15 Conclusion

Geneviève Decrop et Pierre Vidal-Naquet